

Leuville ' Art

29^{ème} édition du Salon d'art de Leuville sur Orge

Règlement

ARTICLE 1 :

L'exposition des œuvres se tiendra dans l'**Espace Florence Leblond à Leuville sur Orge (91310)**

- **Heures d'ouverture :** Jeudi 1 mai 2025 de 10h à 18h
Vendredi 2 mai 2025 de 9h à 18h (+ visite des écoles)
Samedi 3 mai 2025 de 11h à 18h
Dimanche 4 mai 2025 de 10h à 18h
- **Vernissage :** Samedi 3 mai 2025 à 12h. **Les prix du jury** seront décernés lors du vernissage.
- **Prix jeune artiste :** Ce prix est réservé aux artistes de 28 ans et moins. *(Le jury se réserve le droit de ne pas remettre ce prix s'il considère le niveau insuffisant.)*
- **Prix du Public :** Remise le Dimanche 4 mai à 17h30 aux artistes désignés par le vote des visiteurs.

ARTICLE 2 : Conditions d'inscription

Le bulletin d'inscription devra parvenir **impérativement le 21 Mars 2025 au plus tard**

- de préférence par email : salon.art.leuville@gmail.com
 - Joindre le bulletin d'inscription (scanné ou rempli électroniquement)
 - Les photos des œuvres
 - Envoyer le chèque, tel que précisé à l'article 4, par courrier en rappelant le nom de l'artiste et l'adresse mail indiquée dans le bulletin d'inscription.
- ou par courrier : **Christophe Cazenave, 24 rue des hauts sablons 91310 Leuville sur Orge**
 - Joindre le bulletin d'inscription
 - Les photos des œuvres
 - Le chèque d'inscription

Toute inscription ne sera effective qu'à réception du chèque et des photos des œuvres.

Un comité de sélection indépendant décidera des œuvres retenues. **Une adresse mail est obligatoire**, l'acceptation de votre inscription et l'invitation au vernissage seront envoyées par mail.

Ecrire lisiblement votre adresse mail sur le bulletin d'inscription.

ARTICLE 3 : Prix

Les artistes primés au salon Leuville 'Art précédent seront hors concours cette année. Ces artistes seront mis à l'honneur par un affichage apposé sur leurs œuvres rappelant au public leur récompense passée. Les frais d'inscription de ces artistes seront réduits.

ARTICLE 4 : Droit d'inscription

Un chèque bancaire à l'ordre du "CLL" doit être envoyé par courrier.

- Montant de l'inscription : 25€
- Jeunes artistes de 28 ans et moins : 5€
- Adhérents CLL : 5€
- Artistes primés au salon précédent : 5€

ARTICLE 5 : Le dépôt des œuvres

Il s'effectuera le **mercredi 30/04/2025 de 18h15 à 20h30** à l'Espace Florence Leblond, en haut de la ruelle du parc en face de la Mairie de Leuville sur Orge.

La disposition des œuvres est du ressort du CLL. Les **sous-verres à pinces** seront **refusés**. **Chaque œuvre devra être munie d'un système d'accrochage** et porter au dos, le nom et l'adresse de l'artiste, ainsi que le titre de l'œuvre.

Les sculpteurs devront amener leurs socles, étiquetés au nom de l'artiste et de l'œuvre associée.

Toute œuvre non munie d'un système d'accrochage ou sans socle sera refusée.

ARTICLE 6 : Nombre d'œuvres admises (3 maximum)

- 3 œuvres de format 1 à 15 (max 65x54cm)
- 2 œuvres de format 20 à 40 (max 100x81cm)
- 1 œuvre de format 50 (max 116x89cm)
- Sculptures : 3 pièces inférieures à 30 cm ou, 2 pièces entre 30 et 60 ou 1 au-dessus de 60 cm

Les membres du CLL recevront les œuvres. Si l'une d'elles est susceptible de nuire à la bonne tenue et au sérieux du salon, ils se réservent le droit de refuser l'œuvre.

Tout œuvre copiant une œuvre préexistante, d'un autre artiste, doit impérativement mentionner cet emprunt.

Merci également de ne pas exposer des œuvres déjà exposées plusieurs fois sur d'autres salons d'art.

ARTICLE 7 : Le retrait des œuvres

Le retrait des œuvres se fera impérativement de **18h à 18h30 le Dimanche 4 mai 2025**, à l'Espace Florence Leblond. Il s'effectuera par le propriétaire ou par une personne munie d'une procuration. Passé cette date, aucune garantie ne peut être donnée quant à la garde des œuvres.

LE SALON D'ART EST OUVERT
AUX ARTISTES PROFESSIONNELS ET AMATEURS
Thème facultatif 2025 : "Tout ce qui brille"

----- Mémo à conserver -----

Leuville ' Art 2025

Date limite d'inscription :	21 Mars 2025
Dépôt des œuvres :	Mercredi 30 avril 2025 de 18h15 à 20h30
Vernissage et remise des prix du jury :	Samedi 3 mai 2025 à 12h
Remise Prix du public :	Dimanche 4 mai 2025 à 17h30
Retrait des œuvres :	Dimanche 4 mai 2025 de 18h à 18h30.